



---

# CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

## PROCÈS-VERBAL

Séance du 03 mars 2011

Approuvé le 31 mars 2011

---

<b>PRESENTS</b>	
<b>Membres du Conseil</b>	Kerstin BRINKMANN, Cyrielle CHAPPUIS, Caroline DAYER, Georges FELOUZIS, Myriam GREMION, Fanny PYTHOUD-ROCHAT, Marie-Noëlle SCHURMANS, Pascal ZESIGER (président ad interim pour cette séance)
<b>Ex officio</b>	Pierre BATARDON – administrateur, Jean-Paul BRONCKART – doyen, Valérie KICIMAN, Pascale PASCHE-PROVINI, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études, Gabriel MUGNY – vice-doyen
<b>Invité(s)</b>	Catherine ONA
<b>EXCUSES</b>	
<b>Membres du Conseil</b>	Abdeljalil AKKARI, Pierre BARROUILLET, Jean-Michel BAUDOUIN (président), Ezra BOTTEQUIN, Benoît CANO PEUKER, Julien CLAVIEN, Guido GENDOLLA, Fanny PYTHOUD-ROCHAT, Martial VAN DER LINDEN, Tanja WRANIK
<b>Ex officio</b>	Anastasia TRYPHON – conseillère aux études

### **Ordre du jour**

- 1 - Approbation du PV de la séance du 23.12.2010
- 2 - Communications du doyen
- 3 - Elections complémentaires dans les commissions facultaires et de section (SSED)
- 4 - Adoption du projet de règlement et de plan d'études de la Maîtrise universitaire en Didactique du français langue première
- 5 – Transformation de la Maîtrise universitaire en Sciences de l'éducation Orientation Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs (AISE) et Formation des adultes (FA)
  - Adoption du projet de règlement [et de plan d'études] de la Maîtrise universitaire en Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs (AISE)
  - Adoption du projet de règlement [et de plan d'études] de la Maîtrise universitaire en Formation des adultes (FA) et du Certificat complémentaire en Formation des adultes
- 6 – Adoption du projet de convention FPSE/GFRI
- 7 - Divers

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23.12.2010**

Le procès-verbal est adopté sans modification.

## **2. COMMUNICATIONS DU DOYEN**

### **• Statut de l'Université**

Le Statut de l'Université, adopté par l'Assemblée de l'Université le 22.09.2010 et dont l'entrée en vigueur était prévue pour le 17 novembre 2010, est toujours en discussion au DIP. Dans l'attente de sa mise en vigueur, les textes de référence sont les règlements antérieurs (règlement transitoire et règlement d'organisation de la Faculté).

### **• Convention d'objectifs 2012-2015**

Le rectorat sollicite des propositions correspondant à un crédit d'innovation pédagogique d'un montant de 3 millions de CHF. La FPSE est concernée pour 4 projets, et 1/3 du montant total. Cela ne préjuge toutefois en rien des décisions à venir.

### **• Remise des diplômes**

Le doyen lance un appel à idées (novatrices) concernant la Cérémonie des diplômes à venir. L'objectif étant de casser la routine concernant l'organisation de cet événement.

## **3. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS FACULTAIRES ET DES SECTIONS**

→ Suite à l'Assemblée Générale de l'ACIP qui a eu lieu en janvier dernier, des élections complémentaires sont proposées dans les Commissions facultaires et de la Section de Psychologie, comme suit :

Commission Ethique: Michael Richter (titulaire), Thierry Lecerf (suppléant)

Commission Budget et Développement: Kerstin Brinkmann (suppléante)

Commission d'Égalité: Fabrice Buschini (titulaire), Caroline Gauffroy (suppléante)

Commission de Gestion : Philippe Golay (titulaire)

→ Dans les commissions de la Section des Sciences de l'éducation, concernant la représentation des étudiants, Frédéric HILTBRAND a été désigné (suppléant de Céline FROIDEVAUX) dans la Commission de gestion et Aline COURTINE (titulaire) et Céline FROIDEVAUX (suppléante) ont été désignées pour siéger à la Commission du plan d'études – CPE.

Soumises au vote, les élections complémentaires dans les commissions facultaires et des Sections

# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 31 mars 2011

sont adoptées à l'unanimité (8 voix).

Les compositions des commissions concernées se trouvent donc modifiées comme suit :

## Commission Egalité - Nouvelle Composition 2011

Commission	nom	statut	
Commission de l'égalité	Mireille BETRANCOURT	Prof	T
	Margarita SANCHEZ-MAZAS*	Prof	T
	Susanne KAISER	Prof	T
	Fabio LORENZI CIOLDI	Prof	T
	Sylvie CEBE*	Prof	S
	-	Prof	S
	Pascale PASCHE PROVINI	CI	T
	Fabrice BUSCHINI	CI	T
	Caroline DAYER	CI	S
	Caroline GAUFFROY	CI	S
	Huarda VALDES LARIBI	ET	T
	Olga VORONTSOVA WENGER	ET	T
	Lucia-Stefania AVRAM	ET	S
	Aline COURTINE	ET	S
	Susanne HAGEMANN	PAT	T
Marie PHILIPPE	PAT	S	

- en rouge (et grisé) : élections complémentaires oct.nov. 2010 & maj
- \* échange titulaire/suppléante nov.2010

## Commission d'Ethique - Nouvelle composition 2011

Commission	nom	statut	
Commission d'Ethique	Nicolas FAVEZ	Prof	T
	Georges FELOUZIS	Prof	T
	Guido GENDOLLA	Prof	T
	Daniel PERAYA	Prof	T
	Marc DURAND	Prof	S
	Claude-Alain HAUERT	Prof	S
	-	Prof	S

# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 31 mars 2011

	-	<i>Prof</i>	S
	<b>Michael RICHTER</b>	<b>CI</b>	<b>T</b>
	Roxanne GAGNON	CI	T
	<b>Thierry LECERF</b>	<b>CI</b>	<b>S</b>
	Christine DEL NOTARO	CI	S
	<b>Mariam KHIDASHELI</b>	<b>ET</b>	<b>T</b>
	Laurent SCHÜPBACH	ET	T
	<b>Cyrielle CHAPPUIS</b>	<b>ET</b>	<b>S</b>
	--	ET	S
	Catherine ONA	PAT	T
	Martine MORNACCHI	PAT	S

- en rouge (et grisé) : élections complémentaires nov.dec. 2010 & maj

## Commission du Développement et du Budget - 2011

Commission	<i>nom</i>	<i>statut</i>	
Commission du développement et du budget	Siegfried HANHART	Prof	T
	Gabriel MUGNY	Prof	T
	David SANDER	Prof	T
	Bernard SCHNEUWLY	Prof	T
	J.P PAYET	<i>Prof</i>	S
	Jean DUMAS	<i>Prof</i>	S
	Cécilia MORNATA	CI	T
	Thierry LECERF	CI	T
	Barbara DUC	<i>CI</i>	S
	Juan FALOMIR (démission 09/2010)	<del>CI</del>	<del>S</del>
	<b>Kerstin BRINKMANN</b>		
	Alexandre LAGOPOULOS	ET	T
	Aline COURTINE	ET	T
	Jonathan CERVINI	<i>ET</i>	S
	Natasha BOURAKIS	<i>ET</i>	S
	Danielle JOLIMAY	PAT	T
	Sandrine AMSTUTZ	<i>PAT</i>	S
	Doyen	ex-officio	
	Pierre BATARDON	ex-officio	
	Yvan SANCHEZ	ex-officio	
Isabelle DESCOMBES	ex-officio		

# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 31 mars 2011

- Elections complémentaires dans les commissions de la Section des Sciences de l'éducation :

## **COMMISSION DE GESTION 2011 modifiée comme suit :**

<b>Entité représentée</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléant-e-s</b>
Présidence	DOLZ Joaquim	CEBE Sylvie
Secteur académique I Culture(s), organisation(s) et pratique	HANHART Siegfried	LUSSI BORER Valérie
Secteur académique II Didactique des disciplines	RICKENMANN René	DORIER Jean-Luc
Secteur académique III Formation des adultes	BAUDOUIN Jean-Michel	PARSON Christopher
Secteur académique IV Apprentissage et Actions éducatives	HESSELS Marco	TESSARO Walther
Comité de Programme Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation et Baccalauréat en sciences de l'éducation orientation enseignement primaire (CP BS/BSEP)	MAGNIN Charles	CHARMILLOT Maryvonne
Comité de Programme Formation en enseignement primaire (CP FEP)	VANHULLE Sabine	SALES CORDEIRO Glais
Comité de Programme Maîtrise en sciences de l'éducation (CP MS SSED)	BOURGEOIS Etienne	BUCHS Céline
Comité de Programme Maîtrise en éducation spéciale (CP MS EDS)	PETITPIERRE Geneviève	CARVAJAL Fernando
Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)	BALSLEV Kristine	CHARMILLOT Maryvonne
Personnel Administratif et Technique	POUPENEY Claudine	PYTHOUD Fanny
Association des Etudiants	FROIDEVAUX Céline	HILTBRAND Frédéric
Conseillère aux études (voix consultative)	PASCHE-PROVINI Pascale	--
Invité permanent	BATARDON Pierre	--

## **COMMISSION DU PLAN D'ÉTUDES 2011 modifiée comme suit :**

<b>Entité représentée</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléant-e-s</b>
Présidence	CEBE Sylvie	DOLZ Joaquim
Comité de Programme Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation et Baccalauréat en sciences de l'éducation orientation enseignement primaire (CP BS/BSEP)	MAGNIN Charles	CHARMILLOT Maryvonne
Comité de Programme Formation en enseignement primaire (CP FEP)	SALES CORDEIRO Glais	VANHULLE Sabine
Comité de Programme Maîtrise en sciences de l'éducation (CP MS SSED)	BUCHS Céline	BOURGEOIS Etienne

# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 31 mars 2011

Comité de Programme Maîtrise en éducation spéciale (CP MS EDS)	PETITPIERRE Geneviève	HESSELS Marco
Corps intermédiaire	MARTINET Catherine	DUTREVIS Marion
Association des étudiants	<b>COURTINE Aline</b>	<b>FROIDEVEAUX Céline</b>
Secrétariat des étudiants (invité avec voix consultative)	BELKOUCH Bouchaïb	DARRE Patricia
Conseillère aux études (voix consultative)	PASCHE-PROVINI Pascale	--

## **4. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT ET DE PLAN D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE**

Question quant à l'intitulé : « arts/science » ? Bien que « arts » et « science » soient deux dénominations similaires en terme de niveau d'études, et les traditions différentes d'une institution à l'autre (Lausanne → « arts » ; Genève → « science ») il semble toutefois inapproprié de faire apparaître les deux mentions dans l'intitulé du diplôme : arts ET science. M.N. Schurmans s'étonne que cette remarque, déjà faite en Collège des professeurs de Section, n'aie pas donné lieu à une modification du texte avant son passage en Conseil participatif.

Il est indiqué que les étudiants peuvent s'inscrire auprès de l'institution partenaire de leur choix : cette mention provoque les interrogations des conseillères aux études présentes concernant

- 1 - l'institution responsable de la délivrance du diplôme (FPSE ou IUFE),
- 2 - l'aspect organisationnel et administratif (gestion des étudiants, ...),
- 3 - la date d'ouverture de ce nouveau diplôme dont elles ne sont pas informées.

Devant la perplexité des membres du Conseil, le président ad interim, Pascal Zesiger, propose de convoquer une séance extraordinaire dans les meilleurs délais avec ce point unique à l'ordre du jour. Bien que ne souhaitant pas précéder l'avancement de ce dossier commun à plusieurs institutions, il est important de pouvoir obtenir des réponses aux interrogations soulevées. Les membres du Conseil participatif sont unanimes concernant cette proposition.

Il est, de surcroît, indispensable que le Conseil participatif ait un interlocuteur lorsqu'un projet est soumis à son adoption. Si, à ce jour, aucune convocation formelle n'était nécessaire, il semble qu'il y ait pu avoir un malentendu concernant la présentation de ce point, personne n'ayant été officiellement sollicité.

Désormais, chaque objet de l'ordre du jour nécessitant une présentation/des explications, indiquera également le nom d'une personne de référence, qui sera conviée et dont la présence (ou représentation désignée) sera indispensable.

Soumise au vote, la proposition de convoquer une séance extraordinaire afin de traiter ce point, est adoptée à l'unanimité (8 voix).

## **5. TRANSFORMATION DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ORIENTATION ANALYSE ET INTERVENTION DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS (AISE) ET ORIENTATION FORMATION DES ADULTES (FA)**

**- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN ANALYSE ET INTERVENTION DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS (AISE)**

**- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'ÉTUDES DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE EN FORMATION DES ADULTES (FA) ET DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE EN FORMATION DES ADULTES**

Afin de répondre à une demande de plus en plus précise et exigeante des étudiants, mais aussi pour s'inscrire dans un mouvement européen, la Section des Sciences de l'éducation a décidé de scinder les deux orientations de la Maîtrise en Sciences de l'éducation en deux filières de Maîtrises distinctes :

- une Maîtrise universitaire en Analyse et Intervention dans les Systèmes Educatifs (AISE)
- une Maîtrise universitaire en Formation des Adultes (FA)

Il est toutefois précisé que seuls les règlements d'études et la maquette générale des plans d'études sont soumis à l'adoption du Conseil participatif de ce jour. Les listes de cours, tout comme les dénominations ne peuvent, à l'heure actuelle, être considérées comme définitives. Elles ne figurent dans les textes qu'à titre indicatif et feront l'objet d'une adoption finale au prochain Conseil participatif. Ces deux Maîtrises seront proposées dès la Rentrée 2011.

**Maîtrise AISE** → 2 filières possibles : « Enseignement et apprentissage » et « Education et société ».

Soumis au vote, le projet de règlement d'études de la Maîtrise universitaire en Sciences de l'éducation, Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs, est adopté à l'unanimité (8 voix).

A noter, concernant la **Maîtrise en Formation des Adultes**, la dimension internationale accrue, notamment au travers d'un « module européen », dont certaines UF sont organisées en collaboration avec des universités étrangères, comme l'Université catholique de Louvain (Belgique) et le CNAM (France).

Un rajout, à l'issue du Collège des professeurs de la Faculté, comme suit :

**Article 19.3 – e** → « Le délai d'études peut être modifié en fonction du nombre de crédits restant à valider, conformément aux dispositions du plan d'études. »

Soumis au vote, le projet de règlement d'études de la Maîtrise universitaire en Formation des Adultes, est adopté à l'unanimité (8 voix).

# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 31 mars 2011

Nb - Les projets de règlement et de plan d'études du Certificat complémentaire en Formation des Adultes seront soumis à l'adoption du Conseil participatif ultérieurement.

## **6. ADOPTION DU PROJET DE CONVENTION FPSE / GFRI**

Inscrite dans le plan stratégique de l'Université de Genève, la création d'un Institut Universitaire en Finance (ou Geneva Finance Research Institute – GFRI) répond à la volonté de l'UniGe de réaliser un pôle d'excellence en « finance et société » afin de se développer dans différents domaines spécifiques de la finance, en liens avec le monde académique international de la finance, la place financière genevoise, la Cité et les institutions suisses actives dans la formation et la recherche en finance, notamment, le Swiss Finance Institute (SWI).

Directement rattaché au Rectorat, ce pôle réunira les Facultés de SES, de Droit ainsi que la FPSE.

La Convention proposée définit et formalise les prestations réciproques que le GFRI et la FPSE s'engagent à assurer l'une à l'égard de l'autre, en matière :

- d'enseignement,
- de recherche,
- de transfert de connaissances (conférences/séminaires conjoints).

Conclue pour une période initiale de deux ans, elle est renouvelable ensuite pour une durée de quatre ans.

**Article 2** – prestations d'enseignement du GFRI envers la FPSE : « ... le GFRI ouvre aux étudiants de la FPSE ses cours de **Bachelor**, Master ou doctorat pertinents pour leur formation ». (= idem article 1 concernant les prestations d'enseignement FPSE envers le GFRI).

La liste des enseignements concernés n'a pas encore été établie.

Soumis au vote, le projet de convention de prestations entre la FPSE et le GFRI, est adopté avec 5 voix pour et 3 abstentions (8 voix).

## **7. DIVERS**

Aucun.



# **CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE**

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 31 mars 2011

GE/08.03.2011/M.Philippe